# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION de la STATION de BORDEAUX** (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)*
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

**ABONNEMENT ANNUEL**
**12 NF**

DLP 18-2-63 185023

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 21 de Juin 1962 — 1962-17

AVERTISSEMENTS

## - VIGNE -

Black-Rot : Dans notre précédente note spéciale, nous avons conseillé un traitement dans les vignes très atteintes, situées à proximité des parcelles incultes. Ce traitement devrait être étendu à partir du 12 juin à toutes les vignes où les taches ont été observées.

Dans les foyers importants déjà traités suivant les directives de notre note spéciale, en retarder l'exécution jusqu'à la fin de la semaine.

Mildiou : En raison de la végétation active de ces jours derniers, il convient de prévoir un traitement à partir du 12 juin, malgré les faibles attaques signalées jusqu'à présent.

Le traitement conseillé ci-dessus pour le Black-Rot, sera donc également valable contre le Mildiou.

## - ARBRES FRUITIERS -

Carpocapse et Tavelures : Les vols de Carpocapse se poursuivent et de nouvelles pontes ont été déposées.

En conséquence, nous conseillons de renouveler le traitement insecticide. On pourra ajouter un fongicide contre les Tavelures.

INFORMATIONS

## - POMMES de TERRE -

Mildiou : Pour prévenir les attaques de Mildiou, appliquer un traitement dès à présent, sur toutes les cultures de Pommes de terre.

Doryphore : Les traitements insecticides devront être prévus au moment où les larves auront atteint la grosseur d'un grain de blé.

Bordeaux, le 9 juin 1962

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 64